

Metz, le 11 juin 2021

Service Aménagement, Biodiversité, Eau
Unité Police de l'eau

DDT de la Moselle
Service Aménagement, Biodiversité, Eau
Unité Police de l'Eau

Affaire suivie par : Vincent Hennel
Tél : 03 87 28 30 87
E-mail : vincent.hennel@moselle.gouv.fr

OBJET : Dossier de déclaration concernant des travaux de reconstruction de l'ouvrage d'art B179 au droit du cours d'eau le Grunnelsbach sur les communes de Liederschiedt et Roppeviller.

Courrier de demande d'affichage en mairie.

PJ. :

- 1 dossier de déclaration.
- 1 copie du récépissé de déclaration.
- 1 copie du courrier d'accord immédiat à la réalisation de l'opération.

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ Travaux de remplacement de l'ouvrage d'art B179 sur les communes de Liederschiedt et de Roppeviller.

Ce dossier a été déposé par : Département de la Moselle.

Je vous transmets sous ce pli, pour information:

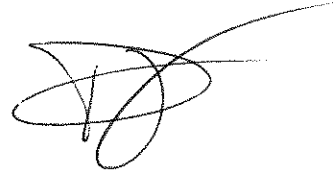
- un dossier de déclaration.
- une copie du récépissé de déclaration n°57-2021-00242, en date du 11 juin 2021.
- une copie du courrier d'accord immédiat à la réalisation de l'opération, en date du 11 juin 2021.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, la copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publications.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma haute considération.

Pour le Préfet
La responsable de l'Unité Police de l'Eau



Céline Dellinger

Mairie de Roppeviller
A l'attention de Monsieur le Maire
13, rue principale
57230 Roppeviller